

	Conseil du 7 juillet 2017	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVF	N° 2017-421

Parution de la 2ème édition Guide du Startupper - Opération de visibilité et d'attractivité de l'écosystème métropolitain - Subvention de Bordeaux Métropole au titre du partenariat avec la société Objectif Aquitaine - Convention - Décision - Autorisation

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1. Présentation de la société Objectif Aquitaine :

Premier média économique généraliste des métropoles, « Objectif Aquitaine » se déploie depuis 2016 dans les grandes métropoles (Bordeaux, Toulouse, Marseille...). Ces éditions, encartées dans l'hebdomadaire national « Objectif Aquitaine » (282 000 lecteurs, 47 000 exemplaires), sont distribuées sur tout le territoire national, marquant la volonté du groupe de valoriser le dynamisme économique des Métropoles.

« Objectif Aquitaine » imprime sa marque comme seul média économique délivrant une information économique à la fois globale et locale avec une présence dans les territoires. Cette information est diffusée via les éditions papier et le digital, ainsi qu'aux cours d'événements thématiques dont Bordeaux Métropole est parfois partenaire : « Forum Smart City » annuel, 350 participants ; « Biznext », l'un des rendez-vous de l'économie numérique ; « Palmarès des entreprises qui recrutent », top 100 des sociétés prévoyant de recruter sur le territoire bordelais sur l'année ; 5 600 offres d'emploi à pourvoir en 2017, etc.

La ligne éditoriale se concentre sur l'économie réelle, la révolution numérique, l'innovation et le débat d'idées. Elle est commune aux différentes rédactions avec le lancement sur le web de l'édition quotidienne et de sites dédiés, parmi lesquels latribunebordeaux.fr.

- **L'édition papier**

S'appuyant sur l'hebdomadaire national « Objectif Aquitaine », l'édition « Objectif Aquitaine Bordeaux » analyse l'actualité économique et la vie politique régionale pour les décideurs et les acteurs économiques et des entreprises. Diffusion régionale dans les 5 départements de la région Nouvelle-Aquitaine et au national. 47 000 exemplaires - 282 000 lecteurs. En kiosque pendant 3 semaines.

- **Le digital**

Le site internet est accessible en direct sur www.latribunebordeaux.fr et est hébergé sur la plateforme du site de Objectif Aquitaine 2ème site économique après Les Echos.

« Objectif Aquitaine » : 1 600 000 visites, 6 500 000 pages vues (moyenne mensuelle)

1. Présentation du « Guide du Startupper »

Le « Guide du Startupper », le guide des startups (jeune entreprise innovante) de Bordeaux et sa Métropole, est un hors-série annuel édité par le journal économique « Objectif Aquitaine », premier organe de presse en matière économique au niveau régional, dans différentes métropoles.

Ce guide de plus de 120 pages présente plus de 200 startups ainsi que leurs objectifs, propositions de valeur et dirigeants. Il est également un guide sur la création, l'accompagnement et le financement des startups.

Il recense les jeunes pousses du territoire en croissance classées par secteurs d'activités : aéronautique, spatial et systèmes embarqués, agro-industries, chimie et matériaux, e-commerce, économie collaborative, électronique et impression en 3D (3 dimensions), environnement et énergie, internet des objets, logiciels, loisirs et tourisme, numérique, santé, biotechnologie et économie du vivant, mais aussi transport et mobilité.

La première partie est conçue comme un guide pratique destiné aux créateurs de startups, qui y retrouvent les secteurs économiques les plus prometteurs sur l'année, les étapes de création de startup et les points clés d'un modèle économique réussi. Une seconde partie est consacrée à la présentation, sous forme de fiches détaillées, de plus de 200 startups du territoire (activité, contacts, effectifs, chiffre d'affaires, objectifs...).

Ce guide est vendu en kiosque. Son lancement s'accompagne d'un événement permettant de présenter le guide aux startups et à l'ensemble des acteurs du développement économique de l'écosystème bordelais, en offrant à ceux-ci un temps d'échange sur les étapes de la vie économique d'une startup. Le guide constitue ainsi le support d'un temps d'animation de l'écosystème numérique et économique local. Afin d'en optimiser la portée, il est envisagé cette année de l'adosser à ou plusieurs événements de la saison « Paysages économiques et numériques » qui se dérouleront en septembre 2017 sous la marque « Magnetic Bordeaux » et qui permettront de valoriser les atouts du territoire dans le cadre de mise en service de la LGV (ligne à grande vitesse).

Tirage du guide papier : 6000 exemplaires dont 100 exemplaires mis à disposition de la Métropole comme en 2016.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route économique adoptée par délibération n°2016/754 du 16 décembre 2016, le guide du startupper a pour objectif de :

➤ Favoriser l'entrepreneuriat et la croissance numérique

La croissance numérique et la transformation digitale sont au cœur de la dynamique entrepreneuriale du territoire, supports d'une économie de l'innovation nourrie par un écosystème dynamique.

« Le guide du startupper » ambitionne de favoriser l'entrepreneuriat et la croissance en :

- donnant les étapes de la création d'une startup,
- explicitant les points clés d'un business model bien défini,
- détaillant les secteurs prometteurs,
- faisant apparaître les structures d'accompagnement et de financement.

➤ Mettre en visibilité les startups du territoire

Dans le cadre de la dynamique French Tech et de la politique métropolitaine en faveur du développement économique, Bordeaux Métropole favorise les actions permettant de fédérer, animer et augmenter la visibilité des startups du territoire et les entreprises innovantes à fort potentiel.

➤ Développer une stratégie d'attractivité collective

La parution du guide et les événements associés doivent être gages d'une valeur ajoutée concrète pour les entreprises et la lisibilité économique du territoire autour d'un fil conducteur :

- renforcer la dynamique entrepreneuriale
- développer l'attractivité économique de la Métropole connectée à seulement 2 heures de Paris en lien avec les acteurs institutionnels actifs sur le sujet (CCIBG - Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde, Invest in Bordeaux, Clubs des entreprises...)
- et valoriser l'écosystème numérique du territoire de manière à attirer de nouvelles entreprises et des investisseurs.

Cette opération permettra de s'appuyer sur la capacité de mobilisation des réseaux économiques de Objectif Aquitaine au niveau national en vue de faciliter les synergies entre entrepreneurs et de multiplier le potentiel de visibilité de l'opération.

2. Bilan de l'édition 2016 :

La 1^{ère} édition est parue en juin 2016 en partenariat avec Bordeaux Métropole et le Crédit Agricole d'Aquitaine dans le cadre de la dynamique French Tech Bordeaux. Organisation d'une conférence-débat sur les facteurs clés de succès des startups (env. 250 participants). Edition papier du « Guide du startupper » vendue en kiosque.

3. Plan prévisionnel de financement :

Bordeaux Métropole qui a soutenu cette société en 2016 pour un montant de 18 000 € et est sollicitée cette année pour un soutien financier de 18 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 58 900 € HT.

Conformément à la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole adoptée par délibération n°2016/754 du 16 décembre 2016, cette action est en lien direct avec les politiques métropolitaines de développement économique.

A ce titre, il est proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention pour un montant de 18 000 €.

Ce montant représente 30,56 % du budget prévisionnel de l'opération évalué à 58 900€ HT (annexe 2 à la convention).

✓ *Rappel des principaux indicateurs financiers de l'organisme :*

	Budget N	Budget N-1
Charges de personnel / budget global	4 200/ 58 900 7,1%	3.0%
% de participation de BM / Budget global	18 000/ 58 900 30,56%	37.5%
% de participation des autres financeurs / Budget global	0%	0%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération n°2016/754 du 16 décembre 2016 relative à la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole,

VU la demande formulée par la société Objectif Aquitaine en date du 29 juillet 2016,

CONSIDERANT QUE l'opération « Guide du startupper 2^e édition » s'inscrit dans la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole en contribuant à favoriser l'entrepreneuriat et la croissance numérique et à mettre en visibilité les startups du territoire,

CONSIDERANT QUE cette opération rentre dans le cadre de la stratégie d'attractivité de Bordeaux Métropole en lien avec la mise en service de la LGV,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 18 000 € en faveur de la société Objectif Aquitaine pour l'opération « Guide du startupper 2^e édition ».

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65 article 6574 fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CHAUSSET, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juillet 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 24 JUILLET 2017	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 24 JUILLET 2017	le Vice-présidente,
	Madame Virginie CALMELS